

La Fédération a son affaire Tonneaux

Un fonctionnaire véreux a été démasqué à la Fédération. Il aurait détourné quelque 100 000 €. La Cour des comptes a levé le lièvre.

● **Martial DUMONT**

Après l'affaire Tonneaux dans laquelle le fonctionnaire de l'Office wallon des déchets avait détourné 2 millions d'euros sur 10 ans, c'est à présent le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui est touché par une histoire de détournement.

À la suite d'un contrôle de routine de la Cour des comptes, il est apparu qu'un fonctionnaire avait intégré à la liste des bénéficiaires son compte personnel. On parle d'un détournement de 2 fois 50 000 €. «*Ce sera peut-être plus, peut-être moins*», explique André Flahaut, ministre de la Fonction publique à la Fédération.

Le ministère de la Fédération a tenté une première évaluation :

on dépasserait les 107 000 €. «*Les vérifications administratives se poursuivent afin de circonscrire avec certitude la totalité du préjudice subi par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, lequel se constituera partie civile*», indique le même ministère. Le fonctionnaire (un comptable de la DG Culture) aurait détourné ces sommes durant la période 2014-2015.

André Flahaut a tenu à réagir immédiatement. «*Dès que nous avons pris connaissance du dysfonctionnement, nous avons convoqué le fonctionnaire qui est passé aux aveux. Ça s'est passé ce vendredi après-midi... comme pour l'OWD. Mais nous ne voulions pas laisser traîner les choses pour revivre le même scénario. Nous avons donc immédiatement prévenu les autorités judiciaires. Et le fonctionnaire a été mis à disposition de la Justice.*»

Des détails dans un deuxième temps

C'est que le traumatisme de l'affaire de l'OWD, où des fonctionnaires avaient attendu tout un week-end avant de prévenir leur hiérarchie (qui, le lundi, avait

laissé filer tranquillement René Tonneaux), est encore dans toutes les mémoires...

Au moins dans ce cas, donc, la communication a été gérée de manière sérieuse. Même si le ministre ne veut pas donner de détails plus précis pour l'heure.

«*Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il ne s'agit pas d'un problème de double casquette trésorier-comptable, comme à l'OWD. Depuis l'affaire Zaks, la fédération a mis en place des systèmes de contrôles...*»

En 2012, Léon Zaks, administrateur général du département «Infrastructure» avait en effet démissionné, accusé d'avoir détourné 400 000 euros à son profit.

Mais, visiblement, les systèmes de contrôles en place depuis 4 ans n'ont pas vraiment fonctionné.

«*Vous savez, dans une toiture, il peut toujours y avoir des fuites. La Cour des comptes est là comme filet de sécurité*», explique encore André Flahaut dans son langage fleuri.

On devrait donc en savoir plus début de semaine prochaine. Mais il semble que l'intervention rapide ait pu circonscrire un problème qui aurait pu être bien plus grave encore... ■

Le MR et le PTB au taquet

Dans un communiqué, l'opposition MR au Parlement de la Fédération a réclamé vendredi soir une réunion «rapide» de la commission Budget du Parlement pour

que le ministre de la Fonction publique, André Flahaut, livre «tous les éclaircissements nécessaires».

«*Il serait également opportun d'entendre la Cour des comptes afin d'expliquer aux parlementaires le mécanisme ayant permis ce détournement, la manière*

dont cela a été détecté et, si failles il y a eu, comment y remédier le cas échéant», a commenté sa cheffe de groupe Françoise Bertieaux.

Le PTB a lui aussi réagi. «*Les principes élémentaires de contrôle étaient-ils bien d'application dans l'organisme en question ?*

Si oui, comment le détournement a-t-il été rendu possible ? Le PTB demande que la lumière soit faite au plus vite sur ces questions et appelle à ne pas répéter l'opération oubliettes menée par le gouvernement wallon, qui a refusé de mettre sur pied une commission spéciale sur le contrôle des comptes.»